

REJOIGNEZ LE GROUPE AVENIR INITIATRICE ALPINISME (GAIA-3) UN PARCOURS POUR DEVENIR ACTRICE DE L'ALPINISME FÉDÉRAL

ENJEUX ET OBJECTIFS

Vous pratiquez l'alpinisme, aimez évoluer en montagne et souhaitez transmettre votre passion au sein de votre club ?

Le Groupe Avenir Initiatrice Alpinisme (GAIA-3) vous propose un parcours de deux ans associant progression technique, autonomie, partage d'expériences et accompagnement vers l'encadrement fédéral.

Aujourd'hui, les femmes représentent près de 40 % des adhérents de notre fédération, mais restent encore peu nombreuses parmi les cadres fédéraux en alpinisme. Pour encourager de nouvelles vocations et accompagner les futures initiatrices, le Comité régional Provence-Alpes-Côte d'Azur des Clubs alpins lance son quatrième groupe Espoir féminin d'alpinisme.

GROUPE ET PROGRAMME

Pendant deux ans, six participantes bénéficieront d'un accompagnement privilégié avec un guide de haute montagne diplômé de l'ENSA et/ou des initiateurs alpinismes issus des clubs. Elles évolueront au sein d'un collectif motivé et solidaire. L'objectif : développer leurs compétences en montagne, gagner en confiance dans la conduite de courses et construire progressivement leur projet d'encadrement au sein de leur club.

Les clubs d'origine des stagiaires seront sollicités pour les accompagner dans leur parcours (prêt de matériel, prise en charge partielle des frais de formation, possibilités de co-encadrement, etc...). Les coûts liés à l'encadrement seront en majorité pris en charge par le Comité Régional.

AMBASSADRICE DE L'ESPRIT CLUB ALPIN

Au-delà de la formation, GAIA est une aventure humaine fondée sur l'entraide, l'autonomie, le partage d'expériences et l'engagement dans la vie fédérale.

Les stagiaires s'engagent à contribuer à la bonne dynamique du groupe et à faire vivre les valeurs du Club alpin : assiduité, implication dans l'organisation et la communication autour des actions menées, participation à certains événements du Comité Régional et de leur club, etc...

Elles participeront aux frais de fonctionnement à hauteur de 350 € par an. Elles assureront également la gestion de leur matériel de progression et de sécurité ainsi que la prise en charge de leurs frais de transport, d'hébergement et de restauration (attention ça peut vite chiffrer !).

SELECTION DES CANDIDATES

Les membres du groupe seront sélectionnées en 2 étapes : une présélection sur dossier en septembre 2026 suivie d'une rencontre à l'automne. Les critères de sélection porteront sur la motivation, l'implication dans la vie du club, le potentiel d'encadrement et l'expérience des activités de montagne.

Pour participer, compléter le [dossier de candidature suivant](#) avant le 25 septembre 2026